



DECISION DU MAIRE

N° 043-2023 à 048-2023- Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain

Le Maire de Saint-Denis-lès-Bourg (Ain) :

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.210-1, L.211-1 et suivants, L.213-1 et suivants et L.300-1 ;

Vu la délibération n°001-2019 du conseil municipal en date du 25 janvier 2019 instaurant un droit de préemption urbain sur les zones urbaines ou à urbaniser du territoire de la commune de Saint-Denis-lès-Bourg ;

Vu la délibération n°025-2020 du conseil municipal en date du 3 juin 2020 donnant délégations de pouvoirs du conseil municipal au Maire suivant l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 03/10/2008, modifié les 01/02/2013, 06/10/17, 09/03/2018 et le 29/11/2019, mis à jour le 10/10/2017, le 02/03/2018 et le 20/08/2018 ;

Considérant les déclarations d'intention d'aliéner examinées ;

Considérant l'avis de la commission ADS du 8 août 2023.

DECIDE

Article 1 : De ne pas exercer son droit de préemption et de renoncer à acquérir les biens ci-dessous désignés :

- N°043-2023 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134423A0037, déposée le 17 juillet 2023 par Maître Sébastien PEROZ, notaire à MEZERIAT (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AH 155, situé 33 rue des Noisetiers.
- N°044-2023 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134423A0038, déposée le 19 juillet 2023 par Maître Nesrine CHIBI, notaire à BOURG EN BRESSE (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AD 42, situé 370 impasse de Calidon.
- N°045-2023 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134423A0039, déposée le 28 juillet 2023 par Maître Julien VUITON, notaire à BOURG EN BRESSE (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AK 45, situé 28 rue des Chardonnerets.
- N°046-2023 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134423A0040, déposée le 2 août 2023 par Maître Nesrine CHIBI, notaire à BOURG EN BRESSE (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AI 81, situé 4 rue Mozart.
- N°047-2023 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134423A0041, déposée le 8 août 2023 par Maître Sébastien PEROZ, notaire à MEZERIAT (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AS 371, situé 284 allée des Pommiers.

- N°048-2023 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134423A0042, déposée le 8 août 2023 par Maître Julien VUITON, notaire à BOURG EN BRESSE (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AC 210, AC 211 situé 83 chemin des Cadalles et AC 213, situé 1324 chemin des Cadalles.

Article 2 : Il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux dans les deux mois de sa publication en vertu de l'article R421-1 du Code de la justice administrative. Le recours doit être introduit auprès du Tribunal Administratif de Lyon.

Fait à Saint Denis Lès Bourg,
Le 16 août 2023,

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Patrick BOUVARD

